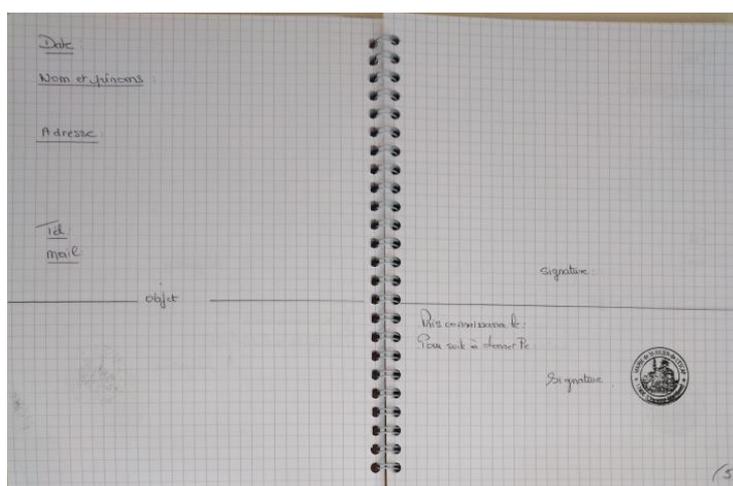


Saint-Julien-de-l'Escap

code INSEE : 17350

881 habitants

Communauté de communes : Vals de Saintonge Communauté



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W341) ;
copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier petit format à spirale, couverture jaune transparent,
100 p., 11 pages numérotées de 1 à 11 et tamponnées.

Titre : Cahier de doléances et de propositions (manuscrit, p 1).

Ouvert en décembre 2018.

Rubriques de saisie manuscrites : date, nom et prénom, adresses, signature
et « pris connaissance pour suite à donner, signature [pour le maire]

Courrier avec la préfecture inséré. PDF transmis le 21/01.

2 contributions.

- Taxer très fortement les CDD et l'intérim pour les entreprises qui en ont recours, pour faire diminuer la précarité et retrouver du pouvoir d'achat et une prospérité économique.
- Ne plus payer à vie la retraite des présidents
- Taxer les gros pollueurs du pays (entreprise, paquetat, avion) plutôt que de taxer le petit contribuable au nom de l'écologie.
- Faire en sorte que nos élus doivent pouvoir rendre des comptes au peuple.

- **Notion de pouvoir plutôt que de gestion** : comment peut on gérer un pays avec autant de cacophonie (l'assemblée nationale ne donne pas l'image d'un lieu de travail mais d'un poulailler peu propice à la ponte).
- Comment cette même assemblée peut elle fonctionner avec autant de têtes plus imbues de pouvoir que d'une saine gestion de notre pays.
- Comment cette même assemblée se limite t'elle à pondre des lois sans aucun souci de simplification (loi travail).
- **Questions particulières**
 1. **Agriculture** : comment peut on accepter la vente à perte chez les agriculteurs ?
Comment peut-on accepter l'importation d'OGM traités au glyphosate et interdire leur développement sur le territoire national ?
 2. **Coût social français** : pourquoi imputer le coût social sur les salaires et non sur les biens de consommation ? (les PME embaucheraient plus facilement)

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 21 lignes, 170 mots (homme)

Date : 7/01/2019

Nom et Prénoms : [Nom Prénom]

Adresse : [Adresse]

Tél : [téléphone]

Mail : [adresse mail]

OBJET

- Mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC).
- Augmentation du SMIC.
- Taxer beaucoup plus les grosses fortunes (ISF).
- Trouver notre souveraineté, ne plus être à la botte de Bruxelles (UE).
- Abroger la loi du 3 janvier 1973 (Pompidou) qui a endetté la France alors que notre dette est illégitime pour le peuple. Avant cette loi les banques privées empruntaient à la Banque de France à taux zéro alors qu'aujourd'hui elles empruntent à des taux abominables sur les marchés financiers (rappel : l'État français a sauvé les banques en 2008 lors de la crise financière).
- Taxer très fortement les CDD et l'intérim pour les entreprises qui en ont recours, pour faire diminuer la précarité et retrouver du pouvoir d'achat et une prospérité économique.
- Ne plus payer à vie la retraite des présidents.
- Taxer les gros pollueurs du pays (entreprise, paquebot, avion) plutôt que de taxer le petit contribuable au nom de l'écologie.
- Faire en sorte que nos élus doivent pouvoir rendre des comptes au peuple.
- Se diriger vers une 6^{ème} République.

Signature : [Signature]

Pris connaissance le : 8 janvier 2019

Pour suite à donner par : cahierscitoyens@granddebat.fr le 21-01-2019

Signature et cahier mairie.

[En rouge] Transmis le 19 février 2019 à pref-granddebat@charente-maritime.gouv.fr

2. Dactylographié collé (encre bleue), 35 lignes, 378 mots (homme)

Date : 7/01/2019

Nom et Prénoms : [Nom Prénom]

Adresse : [Adresse]

Tél :

Mail :

OBJET

13 questions à nos élus politiques

- **Notion de responsabilité** : la responsabilité d'un gouvernement n'est-elle pas de tenir les rênes économiques et sociaux d'un pays ?
- Le déficit aggravé de l'État n'est-il pas de la responsabilité des gouvernements successifs ?
- Pourquoi l'élu n'a-t-il qu'un rôle d'orateur déconnecté de tout engagement financier personnel ????
- Pourquoi M. Cahuzac, magnifique exemple quant à la notion de responsabilité, voit sa peine divisée par deux par rapport aux textes récemment votés sur le sujet de la corruption ?
- **Notion de pouvoir plutôt que de gestion** : comment peut-on gérer un pays avec autant de cacophonie (l'Assemblée nationale ne donne pas l'image d'un lieu de travail mais d'un poulailler peu propice à la ponte) ?
- Comment cette même assemblée peut-elle fonctionner avec autant de têtes plus imbues de pouvoir que d'une saine gestion de notre pays ?
- Comment cette même assemblée se limite-t-elle à pondre des lois sans aucun souci de simplification (loi travail) ?
- **Questions particulières**
 1. **Agriculture** . comment peut on accepter la vente à perte chez les agriculteurs ? Comment peut-on accepter l'importation d'OGM traités au glyphosate et interdire leur développement sur le territoire national ?
 2. **Coût social français** : pourquoi imputer le coût social sur les salaires et non sur les biens de consommation ? (les PME embaucheraient plus facilement)
 3. **Dépenses de l'État** : serait-t-il possible de présenter un compte d'exploitation de l'État détaillant bien tous les postes de charge dont ceux de la haute fonction publique ? Pourquoi un avion privé fort coûteux pour un président ? Pourquoi la constitution des grandes régions n'a-t-elle pas entraîné une restructuration par une baisse significative du nombre de salariés, du nombre d'élus, donc des coûts salariaux et indemnités ?
 4. **Transition énergétique** : pourquoi n'y a-t-il pas de débat contradictoire sur ce sujet ? Pourquoi conduire le pays sur cette fausse piste ? Réchauffement climatique + énergies renouvelables : 700 scientifiques français dénoncent une forme de dictature de la pensée sur ce sujet.

Toutes ces questions sont des questions de bon sens sur lesquelles nos politiques surfent avec une facilité désarmante ; est-ce par manque de courage, de probité ??

Je refuse d'entraver la circulation, comme moyen de pression mais je ne suis pas surpris de la révolte actuelle.

[Prénom Nom, Adresse]

[Au verso] Vu le 8/01/2019, Le maire [signature, tampon]

[FIN]